

MASSAGUEL

Feuillet d'informations Municipales N°4

Sommaire :

- Edito et info
- Schéma de coopération intercommunale
- Derniers chantiers 2011
- Conseils municipaux
- Infos des associations
- Rapport annuel service eau potable
- Passage à la TNT



EDITO

Comme le prévoit la loi du 16-12-2010 sur la réforme des collectivités territoriales, les périmètres des communautés de communes vont évoluer.

En ce qui nous concerne, la communauté Sor et Agout pourrait passer de 13 communes à 23 communes avec au total plus de 21 000 habitants (voir cartographie en page intérieure). Le nouveau territoire définitif sera connu au plus tard le 31 décembre 2011.

Ce nouveau découpage proposé par Madame la Préfète sans concertation préalable, interpelle les élus sur le fonctionnement futur de la communauté de communes.

La nouvelle dimension du territoire, son étendue, vont engendrer des modifications importantes au niveau de l'exercice des compétences telles que la petite enfance, la collecte des déchets ménagers, l'entretien des voiries.

La collectivité devra repenser en terme de moyens humains, matériels et donc financiers la réalisation de ces différentes compétences.

Cette réforme, couplée avec celle de la fiscalité, pose aussi le problème de l'évolution des contributions directes (taxes des ménages).

Les élus, devront faire des choix sur les futurs investissements, afin que la pression fiscale soit acceptable pour tous.

Le Maire et le Conseil Municipal

INFOS

- La nouvelle déchetterie de Soual, sur le même lieu, a ouvert ses portes le 20 septembre.

Nouveaux horaires: du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

- Suite aux récents orages quelques conseils pratiques:
 - débranchez les alimentations électriques de vos appareils (téléphone, livebox, ordinateurs, téléviseurs ...)
 - plus généralement, installez des prises « anti foudre » sur vos appareils.
- Nouveau rappel: pour le bon fonctionnement de la station d'assainissement il est obligatoire d'utiliser des produits biodégradable.
- Jacky Passebosc a reçu la médaille d'officier du mérite agricole pour son élevage de chien Briards situé En Crousille

AGENDA

- Jeudi 13 octobre à 18h30 à la mairie, présentation du site internet de la commune, suivie d'un apéritif.
- Samedi 15 octobre porte ouverte à la station d'assainissement de 10h30 à 12h.
- Vendredi 11 novembre à 11h30 commémoration de la fin de la guerre 14-18. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

La dernière ligne droite de travaux

En cette fin d'année 2011, trois chantiers de voirie sont programmés.

1/ La réfection de voiries avec le SIVOM du canton de Dourgne

Secteurs concernés :

- La Rassègue
- Les Rigous
- L'accès à la salle polyvalente

Maître d'œuvre: Géolauragais - Entreprise retenue: Eiffage

Coût des travaux : 24 120 € HT.

Financement :

- Subvention conseil général : 11 814 €
- Part intercommunale : 12 306 €

Depuis cette année et depuis le transfert de la compétence voirie à l'intercommunalité, la part communale est prise en compte par la communauté de communes Sor et Agout.



2/ Dernière tranche programmée, d'assainissement et d'eau potable

Secteurs concernés :

- Rue de l'Eglise
- Rue Ernest Durand (complément)
- Rue des Perruquiers

Coût des travaux : 181 385 € HT.

Financement :

- Récupération TVA sur travaux 2010 : 103 205 €
- Part communale : 78 180 €

3/Route d'Escoussens

- Secteur entre la route de Verdalle et La Pouzaque: travaux réalisés par Sor et Agout pour le compte de la commune.

Signature d'un avenant au marché assainissement

Des travaux supplémentaires relatifs au programme assainissement ont été demandés à l'entreprise OULES. Le montant de ces travaux s'élève à 11 110.02 € H.T.

Ce montant n'était pas prévu au marché initial mais rentre dans l'enveloppe de subvention et il y a donc lieu de signer un avenant à ce marché pour autoriser le paiement de la facture à l'entreprise. OULES.

Le conseil municipal autorise le maire à signer cet avenant.

Schéma de coopération intercommunale

La loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales comporte de nombreuses dispositions relatives à l'intercommunalité.

Elle prévoit entre autre, la suppression de 86 syndicats intercommunaux dans le Tarn et un redécoupage du territoire et la fusion de certaines intercommunalités.

L'impact financier sur les communes et les intercommunalités n'est pas très clair et la communauté de communes Sor et Agout à des inquiétudes à ce sujet.

Le conseil municipal après discussion et conforme aux souhaits de la Communauté de Communes Sor et Agout :

- approuve le schéma de l'intercommunalité avec l'adhésion des 10 communes issues de la CDC du Pays de Cogna
- déplore l'absence d'une étude financière
- s'oppose à la suppression du R.P.I. Lescout-Lagardiolle-Saint Avit et du S.I. Aménagement Hydraulique de la Vallée du Sor
- accepte pour des raisons de proximité et selon le souhait émis par son conseil municipal, le rattachement de la commune de Vielmur-sur-Agout à la Communauté de Communes Sor et Agout

Rapport sur le périmètre de protection de la source de Bergieu

Le cabinet d'expertise chargé du travail sur le périmètre de protection de la source de Bergieu nous a fait parvenir son rapport. Il en résulte que la source de par sa situation géographique est protégée naturellement. Nous devons toutefois procéder au remplacement de la porte d'accès. Ce rapport préconise la mise en place d'un dispositif de désinfection permanente des eaux.

En dernier ressort, c'est la commission départementale qui décidera des travaux à réaliser dans le cadre de la procédure.

Demande de dérogation pour scolarité hors commune

Le conseil municipal a émis un avis défavorable à une demande de dérogation pour la scolarité d'un enfant dans une autre commune.

Compte rendu conseil d'école

Sur ce compte rendu il est fait état de l'abattage du figuier situé dans la cour face à l'entrée de la cantine. Ce figuier a été abattu suite à plusieurs demandes relatives à la propreté de la cantine : les enfants et les personnes utilisant le local transportaient, par le biais de leurs chaussures les figues tombées au sol.

L'institutrice demande la mise en place de bandes de liège supplémentaires pour affichage dans la classe des petits : un courrier sera adressé au service de secours et d'incendie pour avis.

Sorties de fin d'année : les CE/CM sont allés visiter La Dépêche du Midi et le site de construction de l'Airbus A 380 et la classe maternelle /CP a passé une journée à la ferme d'En Gout avec au programme la fabrication du pain et promenade à dos d'âne et dans un chariot.

Pour toute l'école : sortie à la « Capelette » avec pique nique.

Soirée fin d'année : le spectacle s'est déroulé dans la salle polyvalente suivi d'un repas dans la cour.

Tableau numérique : plusieurs devis ont été demandés par l'enseignant sans succès, envisager de contacter une autre société.

Contrôle RADON

Un dépistage RADON a eu lieu à l'école du 25/01/2011 au 21/04/2011 et le diagnostic a permis de vérifier une concentration inférieure à 400Bq/m³, ce qui est tout à fait acceptable

Divers

- le logement du presbytère est loué à compter du 25 juillet
- des volets seront remplacés au logement des Rigous dont les nouveaux locataires emménagent au mois d'août
- les fontaines publiques ont été fermées car des fuites occasionnaient des infiltrations aux logements environnants

Séance du 15 septembre 2011

Travaux sol salle polyvalente

Le Conseil Régional a attribué pour ces travaux une subvention de 3 000 €.

Nous devons donc délibérer pour inclure le montant de cette subvention dans le plan de financement qui est donc le suivant :

- subvention Conseil Général : 12 900 €
- Subvention Conseil Régional : 3 000 €
- Part communale : 24 174.89 €

Les travaux pourront débuter dès réception de l'arrêté d'attribution de la subvention du Conseil Général.

Toiture salle

Suite aux malfaçons constatées après la réfection de la toiture de la salle polyvalente, plusieurs essais infructueux ont été réalisés pour pallier aux gouttières.

Il a donc été décidé, par le biais de notre assureur, de lancer une procédure auprès du Tribunal Administratif de Toulouse.

L'expertise ordonnée par le Tribunal sera réalisée en octobre.

Réparation horloge clocher

La société « Angélus » qui est spécialisée dans la réparation des horloges de clochers nous a établi un devis qui s'élève à 1370 €

Ce devis est accepté par le conseil municipal, l'horloge sera donc remise en service très prochainement.

Avant ce travail un nettoyage complet du clocher s'impose.

Bilan 1ère tranche travaux assainissement

Le montant total des travaux de la 1ère tranche de l'assainissement s'élève à 1 019 325.86 € T.T.C. SOIT 852 279 € H.T

Le total des subventions obtenues du Conseil Général et de l'Agence de Bassin Adour Garonne s'élève à 395 819.39 €.

La commune a financé le complément par emprunt, par la taxe de raccordement et par les réserves accumulées les années précédentes sur le budget de l'eau.

2ème tranche assainissement

La 2ème tranche d'assainissement du bourg : rue de l'Eglise, rue des Péruquiers, rue Ernest Durand, doit débuter lundi 19 septembre.

Comme pour la 1ère tranche, nous profiterons des tranchées pour faire procéder au remplacement des conduites d'eau.

Ces travaux dont le montant s'élève à 173 800 € H.T. seront financés en grande partie par la T.V.A. récupérée sur les travaux 2010 soit 103 280 €

Communauté de Communes et compétence culture

Le comité syndical, par une majorité très importante, a rejeté le transfert de la compétence culture pour l'intervenant musique aux écoles estimant que c'était aux communes à prendre en charge ces frais.

Pour Massaguel, le conseil municipal avait décidé de reconduire le contrat pour la nouvelle année scolaire.

A cet effet, une convention entre le conservatoire de musique de Castres et la commune de Massaguel devra être signée.

Rapport de la communauté de communes sur les finances des communes pour 2010

La situation financière des communes de la CCSA s'avère bonne et équilibrée. Outre le fait que les communes respectent l'ensemble des contraintes légales d'équilibre, elles sont globalement peu endettées et disposent d'une capacité d'autofinancement (épargne nette) confortable.

Pour Massaguel l'épargne nette est de 90 € par habitant, pour l'ensemble des communes cet épargne se situe entre -30 € et + 250 €

Divers

Avant les vacances l'enseignante avait souhaité la mise en place de bandes de liège supplémentaires dans sa classe. La commission de sécurité incendie qui avait été consultée pour avis nous a indiqué que la surface maxi du mur qui pouvait être recouverte ne devait pas dépasser les 20 %.

INFOS DES ASSOCIATIONS



Club d'As Aïnats

Les mercredis après-midi belote et scrable ont démarré le 7 septembre, vous pouvez amener d'autres idées. Les sorties mensuelles à l'auditorium de Sorèze pour des spectacles sur écran géant sont reconduites: le 21 octobre ce sera une opérette. Le VTT c'est toujours le mardi avec François Vasquez, et le vendredi avec Pierre Jamme.

Le samedi 22 octobre repas spectacle et le jeudi 27 octobre sortie dans les Corbières, coût modique, le club prend en charge une part non négligeable.

Pour vous inscrire pour ces 2 rendez-vous, nous rejoindre ou pour tout autre renseignement sur nos activités, vous pouvez contacter le président R. Albert au 05 63 50 10 56, L. Julien au 05 63 50 37 18, F. Vasquez au 05 60 50 31 81 ou J. Marco au 05 63 50 34 23

Nous avons une pensée pour la famille d'Elise Combes, centenaire et fervente de notre club, et Mady, toutes les deux décédées récemment.

Maison des jeunes et de la culture

Chorale : Les répétitions ont repris le 7 septembre avec de nouvelles recrues. Le groupe est à la recherche de nouvelles voix, vous pouvez faire acte de candidature auprès de Jacques Martinez au 05 63 50 36 72.

Yoga : Les cours sont effectifs pour les 4 séances, cette activité à la portée de tous a énormément de succès, on peut en démarrer une 5ème. Contacter Christian Gieusse au 05 63 50 26 49 ou Brigitte Siguier (professeur) au 05 63 35 87 72.

Randonnées : En collaboration avec le club de la M.J.C. de Soual, sorties tous les dimanches en matinée ou journée, une semaine est prévue en 2012. Contact B. et J. Marco à Massaguel au 05 63 50 34 23, si absents : M. Barths 05 63 74 71 15 et M.F. Bascoul 05 63 75 45 94 à Soual.

Art floral : Catherine vous renseignera au 05 63 50 85 64

Organisation de la fête : Les bénévoles sont les bienvenus pour intégrer le comité, et donner des idées, pour cela ainsi que pour tous renseignements sur notre M.J.C. vous pouvez contacter le président Pascal Roland au 05 63 50 23 13 ou tout autre membre.

Volley : Belles réussites pour le Castres-Massaguel-Volley-Ball dont vous pouvez suivre l'actualité et les résultats sur La Dépêche et sur son site : www.cmvb.net

Les entraînements entre autre des petits se font à Massaguel avec une section de 4 à 6 ans qui apprennent le mercredi de 17 H 30 à 18 H 30. Contact pour le volley : Babeth Rigal au 06 07 77 03 63.

L'INFEea

2010

MASSAGUEL



Extrait du rapport annuel 2010
sur le prix et la qualité du service public

TERRITOIRE

420 habitants

La commune organise le service d'eau potable.

La population desservie est de 420 habitants.



Le service est organisé par la commune

EXPLOITATION

En régie

La commune a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

La commune a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 212 abonnés (+6,00 % par rapport à 2009).



PRODUCTION

2 ressources

- Des ressources propres à la commune : le Captage de Massaguel (Captage situé à Massaguel) a fourni 20 567 m³ d'eau traitée.

- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 777 m³ :

- S.J.A.E.P. du Sant a fourni 777 m³.

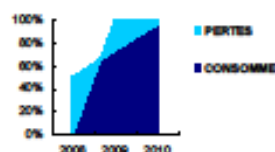


DISTRIBUTION

Un réseau de 5 km
20 367 m³ consommés

En 2010 les abonnés domestiques ont consommé 16 338 m³ soit en moyenne 107 litres par habitant et par jour et les abonnés Industriels ou gros consommateurs 4 029 m³, soit un total de 20 367 m³ (+7,08 % par rapport à 2009).

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 96,4 % en 2010 (il était de 73,7 % en 2009).



Rendement du réseau

QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau de la commune est de bonne qualité.

La démarche de protection de la ressource en eau est entamée.



PRIX

222,06 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 222,06 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2011, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 1,85 €/m³, +4,16 % par rapport à 2010.

Sur ce montant, 81 % reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élevaient à 19 %.



Répartition des montants collectés

PRIX DE L'EAU (y compris redevance pollution)

Evolution du tarif de l'eau

Collectivité	Désignation	2010	2011	Variation
Commune de Massaguel				
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	60,00 €	60,00 €	0,00%
Part proportionnelle (€HT/m3)	Consommation	1,00 €	1,00 €	0,00%
Agence Adour-Garonne				
Redevances et taxes	Prélèvement sur la ressource en eau (€/m3)	0,05 €	0,05 €	0,00%
	Pollution domestique (€/m3)	0,134 €	0,204 €	52,24%
	TVA	5,5%	5,5%	

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m3 eau/an

(consommation moyenne d'un ménage avec 2 enfants)

	2010	2011	Variation
Commune de Massaguel	180,00 €	180,00 €	0,00%
Redevance pour prélèvement	6,00 €	6,00 €	0,00%
Redevance pour pollution	16,08 €	24,48 €	52,24%
TVA	11,11 €	11,58 €	4,23%
Total (€ TTC)	213,19 €	222,06 €	4,16%

Répartition au 1er janvier 2011

